

PALP

Parcours Amont vers les Licences Professionnelles

Pour vous permettre de construire votre parcours de formation et votre projet professionnel, la Faculté des Sciences et des Techniques de Nantes Université vous offre l'opportunité de vous orienter progressivement vers une spécialité de Licence Professionnelle.

En deuxième année (L2), une mineure Parcours Amont vers les Licences Professionnelles (PALP), associée à un parcours disciplinaire, est proposée aux étudiants désireux de découvrir le monde de l'entreprise et de s'orienter vers une Licence Professionnelle. Quelques Unités d'Enseignement (UE) disciplinaires sont remplacées par des modules professionnalisants tout en maintenant un accès de droit vers une troisième année de Licence générale.

L'entrée en Licence Professionnelle après un PALP ne se fait pas de droit, un module d'adaptation peut être proposé au premier semestre de l'année de Licence Professionnelle, en fonction de l'origine des étudiants.

Votre programme

Après une première année de Licence (L1), vous pouvez choisir la mineure PALP. Vous continuerez à suivre le socle d'enseignements fondamentaux disciplinaires complétés par les unités d'enseignements suivantes :

- **1^{er} semestre de Licence 2 : Construire son projet de Licence Professionnelle**
- **2^{ème} semestre de Licence 2 : > Projet intégration Licence Professionnelle**
> Comprendre, communiquer et évoluer en entreprise

Votre poursuite d'études

À l'issue de votre 2^{ème} année de Licence, si vous avez suivi la mineure PALP, vous pouvez candidater à des Licences Professionnelles dans le domaine qui vous concerne (accès sélectif). La Faculté des Sciences et des Techniques en propose plusieurs :

- Biotechnologies en santé et alimentaire
- Bois et Ameublement : Construction Bois / Responsable de Production en Industrie du Bois
- Géologie de l'aménagement
- Gestion de Travaux, Encadrement de Chantier et Construction Durable
- Métrologie Chimique et Nucléaire
- Performance Énergétique, Génie Climatique
- Radioprotection et Environnement
- MiAR - Applications réparties (*dispensée à l'IUT de Nantes*)

Vous pouvez, toutefois, décider de poursuivre vos études en troisième année de Licence générale (L3) : un accès vous est garanti de droit si vous obtenez votre L2.



Votre contact

Pierre VACHER, Vice doyen délégué aux Licences

pierre.vacher@univ-nantes.fr

Pour en savoir plus : univ-nantes.fr/sciences/licences

Faculté des Sciences et des Techniques

2, rue de la Houssinière - BP 92208

44322 Nantes Cedex 3

Tél. +33 (0)2 51 12 52 12

univ-nantes.fr/sciences

   FacSciencesNtes